



Recommandation de sécurité No. 147

Date de la publication	04.02.2020
No. reg. du rapport final	2020012005
Déficit de sécurité	<p>A Crans-Montana, le lundi 20 janvier 2020 vers 13h45, sur le Funitel qui relie la cabane des Violettes au glacier de la Plaine Morte, la porte d'une cabine qui transportait une quinzaine de passagers s'est ouverte juste à la sortie de la station aval. L'installation a été immédiatement stoppée par le personnel. Une manœuvre arrière a été effectuée pour ramener la cabine en gare. Les passagers ont été débarqués et la cabine retirée de la circulation. Personne n'a été blessé.</p> <p>L'ouverture inopinée de la porte de la cabine n° 15, à la sortie de la station aval, est consécutive à la rupture du chariot de guidage du vantail de porte. A contribué à l'incident : La non-conformité de l'exécution chariot de guidage par rapport au dessin.</p> <p>L'ouverture inopinée de la porte d'une cabine sur la ligne représente un danger pour les passagers. Le danger est fortement accru lorsque les passagers voyagent debout. Si un des chariots de guidage se rompt, la porte n'est plus verrouillée et le vantail de porte peut s'ouvrir par une simple pression contre la porte. L'intervalle de maintenance planifié ne prescrit pas un contrôle de l'état mécanique (atteinte aux propriétés mécanique de l'objet) du support de guidage de la porte.</p>
Recommandation de sécurité	<p>Le SESE recommande à l'Office fédéral des transports (OFT), d'informer les exploitants d'installations similaires des défauts apparus sur le Funitel de Crans-Montana, afin qu'ils puissent soumettre les pièces similaires de leurs installations à un contrôle approfondi afin de détecter d'éventuels défauts de construction des chariots de guidage.</p>
Destinataire	Bundesamt für Verkehr
Etat de l'implémentation	<p>Mise en œuvre. L'OFT annonce que le fabricant de téléphériques a informé les deux entreprises de remontées mécaniques concernées en Suisse à l'aide d'un bulletin de service et a demandé une inspection pour détecter d'éventuels défauts. Les entreprises ont constaté que les chariots de guidage sont également soudés uniquement sur les côtés. Toutefois, aucune fissure ni trace de corrosion n'a pu être détectée. Les autres installations ou exploitants, y compris à l'étranger, ne sont pas concernés.</p>
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	<p>Rapport de première information Rapport intermédiaire Rapport final</p>